



10 avril 2018,

La FNAIM salue favorablement la décision de ne pas compenser la fin de la taxe d'habitation par une augmentation de la taxe foncière



En clarifiant les propos de Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre de l'Intérieur, qui évoquait un nouvel impôt, Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et des Finances vient d'annoncer officiellement hier matin, qu'il n'y aura pas d'augmentation de la taxe foncière.

Jean-Marc Torrollion, Président de la FNAIM : « Lors de sa présentation du budget 2018 devant l'Assemblée Nationale, le Président Macron avait promis 15 milliards d'euros d'économies sur les dépenses des collectivités territoriales pendant la durée de son quinquennat. Bruno Lemaire confirme ainsi qu'une partie serait restituée aux Français. Saluons positivement cette annonce. »

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales.

La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur.

Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).

Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

